

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de revenu élevé Renaissance (*Fonds*) cherche à dégager le rendement le plus élevé possible, selon une approche fondamentale prudente, en investissant principalement dans un portefeuille équilibré et diversifié de titres à revenu canadiens.

Stratégies de placement : Le Fonds compte investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions ordinaires du Canada et des États-Unis, selon des pondérations découlant de leur attrait relatif et, dans une moindre mesure, dans des débetures convertibles et des actions privilégiées.

#### Risque

Le Fonds est un fonds canadien de dividende et de revenu d'actions qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

#### Résultats d'exploitation

Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 262 537 \$ au 31 août 2019 à 234 899 \$ au 31 août 2020, en baisse de 11 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 21 726 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -0,8 % pour la période, contre -0,4 % pour son indice de référence, soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (*indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de son indice de référence.

Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, l'optimisme généralisé à l'égard de la vigueur de l'économie mondiale a perduré. Les États-Unis et la Chine ont annoncé un accord commercial de phase 1 et le résultat de l'élection générale au Royaume-Uni a précisé la situation entourant la sortie du pays de l'Union européenne (*Brexit*). L'activité économique à l'échelle mondiale est demeurée plutôt faible, mais a semblé se stabiliser vers la fin du trimestre, soutenue par la robustesse relative du marché de l'emploi. Les marchés boursiers ont été avantagés par l'amélioration de la conjoncture macroéconomique mondiale.

Cet optimisme a toutefois été ébranlé au cours du premier trimestre de 2020, tandis que le monde luttait contre la propagation de la COVID-19. Les dommages économiques causés par les interruptions des activités manufacturières, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les restrictions de déplacement étaient graves. Alors que le virus se propageait à l'échelle mondiale, les pays ont mis en place des mesures de confinement, y compris des restrictions de déplacement, la fermeture des entreprises non essentielles et l'interdiction des rassemblements publics, ainsi que des mesures de distanciation sociale et de quarantaine. La pandémie et les mesures prises pour freiner la propagation du virus ont entraîné l'économie mondiale en récession. Les marchés boursiers ont chuté, les taux d'intérêt ont dégringolé, les écarts de taux ont augmenté en flèche et les prix de la plupart des produits de base ont diminué. Les prix du pétrole, tout particulièrement, ont connu une forte baisse.

Les gouvernements et les banques centrales à l'échelle mondiale ont baissé les taux d'intérêt et ont mis en place des mesures de relance permettant à leur économie de se redresser au cours du deuxième trimestre de 2020. En raison de ces mesures, ainsi des bénéfices plus élevés que prévu des entreprises, les investisseurs étaient davantage convaincus que les actifs généralement considérés comme étant plus risqués (comme les actions) se redresseraient rapidement.

La sélection des titres dans le secteur des services financiers a favorisé le rendement du Fonds. Une importante surpondération dans les secteurs des services publics et des biens de consommation de base a également avanta­gé le rendement. En ce qui a trait aux positions, une surpondération importante dans Element Fleet Management Corp., société mondiale de financement par crédit-bail de parcs de véhicules, a favorisé le rendement du Fonds. L'entreprise a annoncé un plan stratégique de réduction des coûts en octobre 2018 et, au cours de 2019, les résultats financiers d'Element suggéraient que la stratégie portait ses fruits plus tôt que prévu. Une surpondération importante dans Thomson Reuters Corp. a également contribué au rendement. De robustes résultats financiers annoncés au cours de la période ont entraîné une solide remontée du cours de ses actions.

Une importante sous-pondération dans le secteur des matériaux a nui au rendement du Fonds. La sélection des titres dans le secteur des biens de consommation de base et une importante position sous-pondérée dans le secteur immobilier ont également pesé sur le rendement. En ce qui a trait aux positions, une surpondération modérée dans The Kraft Heinz Co. a sapé le rendement du Fonds. Des pertes de valeur de certaines marques emblématiques de l'entreprise ont causé une importante baisse du cours de ses actions. Une sous-pondération modérée dans Constellation Software Inc. a compromis le rendement puisque l'entreprise a enregistré un rendement largement supérieur à celui du marché boursier dans son ensemble au cours de la période.

Une position dans Open Text Corp. a été ajoutée au Fonds durant la période. Open Text vend des logiciels permettant aux entreprises d'utiliser leurs propres données afin de stimuler leur croissance à moindre coût et de se protéger contre le risque réglementaire. L'entreprise a effectué plusieurs acquisitions stratégiques conformes à sa stratégie axée sur l'infonuagique, dont provient maintenant près de la moitié de ses revenus. Plus des trois quarts des revenus d'Open Text sont récurrents, dont ceux provenant des services qui devraient être avanta­gés par le contexte de télétravail.

La position existante du Fonds dans TELUS Corp. a été accrue. TELUS, une des principales entreprises de communications au Canada, a récemment connu une période caractérisée par une augmentation des dépenses en immobilisations et une diminution des flux de trésorerie. L'entreprise devrait être avanta­gée par ces investissements pluriannuels, qui entraîneront une baisse des dépenses en immobilisations et une augmentation du capital pouvant être remboursé aux actionnaires. TELUS affiche également un rendement de l'action intéressant.

La position du Fonds dans Suncor Énergie Inc. a été éliminée au cours de la période. Bien que l'entreprise ait continué à dégager un rendement opérationnel constant, une grande portion de la production en amont de Suncor provient des sables bitumineux, ce qui crée des enjeux de logistique et de prix. Les prix des produits de base ont aussi été touchés par la COVID-19.

La position existante du Fonds dans Brookfield Infrastructure Partners L.P. a été réduite. Brookfield Infrastructure possède et exploite des entreprises de services publics, de transport, d'énergie et

d'infrastructure de données à l'échelle mondiale. Après une période caractérisée par une solide performance en termes de cours boursier, la position a été réduite afin d'en­granger des profits et de réaffecter le produit à des occasions de placement relativement plus attrayantes, selon l'avis du sous-conseiller en valeurs.

### Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1<sup>er</sup> avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'écllosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

#### *Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds*

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

#### *Placeur*

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

### Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au sous-conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 19 111 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

### Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds communs de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

### Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

### Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de

titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

## Fonds de revenu élevé Renaissance

### Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

#### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	9,60 \$	9,74 \$	9,68 \$	9,97 \$	9,56 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,33 \$	0,31 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,22)	(0,23)	(0,24)	(0,25)	(0,25)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,37	0,23	0,44	0,39	(0,12)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,56)	0,25	0,28	(0,01)	1,12
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,08) \$</b>	<b>0,56 \$</b>	<b>0,79 \$</b>	<b>0,45 \$</b>	<b>1,09 \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Des dividendes	0,02	0,01	0,01	0,02	0,08
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,22	0,23	0,23	0,22	0,16
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,72 \$</b>	<b>0,72 \$</b>	<b>0,72 \$</b>	<b>0,72 \$</b>	<b>0,72 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>8,79 \$</b>	<b>9,60 \$</b>	<b>9,74 \$</b>	<b>9,68 \$</b>	<b>9,97 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

#### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	208 331 \$	232 206 \$	251 256 \$	278 735 \$	315 468 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	23 702 575	24 194 667	25 790 764	28 808 085	31 633 399
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	2,34 %	2,35 %	2,35 %	2,35 %	2,46 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	2,34 %	2,37 %	2,36 %	2,38 %	2,52 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,05 %	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,08 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	53,08 %	44,63 %	42,08 %	40,16 %	49,11 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	8,79 \$	9,60 \$	9,74 \$	9,68 \$	9,97 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Fonds de revenu élevé Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	13,61 \$	13,42 \$	12,97 \$	13,06 \$	12,24 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,48 \$	0,43 \$	0,42 \$	0,42 \$	0,44 \$
Total des charges	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,17)	(0,17)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,53	0,32	0,60	0,52	(0,16)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,92)	0,36	0,38	(0,02)	1,46
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,05) \$</b>	<b>0,97 \$</b>	<b>1,26 \$</b>	<b>0,75 \$</b>	<b>1,57 \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,53 \$	0,53 \$	0,53 \$	0,53 \$	0,54 \$
Des dividendes	0,08	0,06	0,06	0,07	0,15
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,19	0,21	0,21	0,20	0,11
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,80 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>0,80 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>12,87 \$</b>	<b>13,61 \$</b>	<b>13,42 \$</b>	<b>12,97 \$</b>	<b>13,06 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	15 560 \$	16 704 \$	16 760 \$	16 346 \$	16 718 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1 208 938	1 227 119	1 249 211	1 260 606	1 280 092
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,94 %	0,94 %	0,94 %	1,17 %	1,19 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,17 %	1,19 %	1,18 %	1,19 %	1,19 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,05 %	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,08 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	53,08 %	44,63 %	42,08 %	40,16 %	49,11 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	12,87 \$	13,61 \$	13,42 \$	12,97 \$	13,06 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Fonds de revenu élevé Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	17,52 \$	16,86 \$	15,93 \$	15,67 \$	14,34 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,62 \$	0,55 \$	0,52 \$	0,51 \$	0,52 \$
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,73	0,40	0,75	0,61	(0,07)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,45)	0,51	0,45	(0,09)	1,78
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,12) \$</b>	<b>1,44 \$</b>	<b>1,70 \$</b>	<b>1,01 \$</b>	<b>2,21 \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,52 \$
Des dividendes	0,16	0,12	0,13	0,14	0,24
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,10	0,14	0,13	0,12	0,02
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,78 \$</b>	<b>0,78 \$</b>	<b>0,78 \$</b>	<b>0,78 \$</b>	<b>0,78 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>16,99 \$</b>	<b>17,52 \$</b>	<b>16,86 \$</b>	<b>15,93 \$</b>	<b>15,67 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	11 008 \$	13 627 \$	13 477 \$	13 426 \$	12 166 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	647 972	777 766	799 337	842 848	776 609
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,07 %	0,07 %	0,06 %	0,06 %	0,06 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,05 %	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,08 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	53,08 %	44,63 %	42,08 %	40,16 %	49,11 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	16,99 \$	17,52 \$	16,86 \$	15,93 \$	15,67 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	43,40 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	56,60 %	100,00 %

## Rendement passé

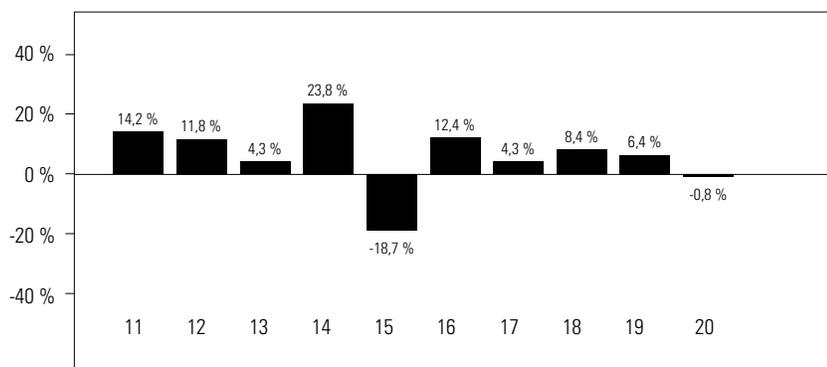
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

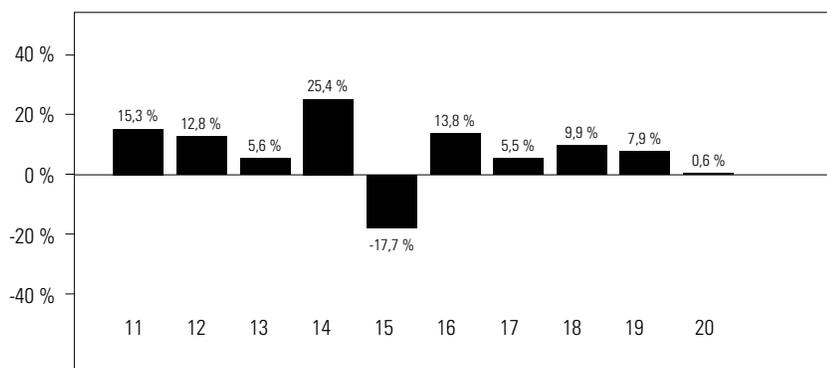
## Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> septembre, à moins d'indication contraire.

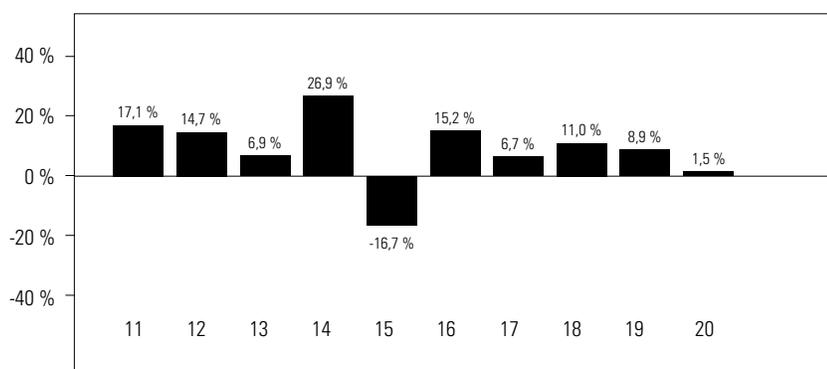
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



**Rendements composés annuels**

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec les indices de référence du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice de dividendes composé S&P/TSX.

L'indice mixte du Fonds (*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 85 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX
- 10 % de l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX
- 1,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield
- 1,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield (couvert en \$ CA)
- 1,5 % de l'indice des obligations de société BBB FTSE Canada
- 0,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B Canada High Yield

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-0,8 %	4,6 %	6,0 %	6,0 %		13 février 1997
Indice de dividendes composé S&P/TSX	-0,4 %	4,3 %	7,0 %	6,6 %		
Indice mixte	-2,1 %	4,3 %	6,9 %	6,7 %		

## Fonds de revenu élevé Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie F	0,6 %	6,0 %	7,4 %	7,3 %		6 septembre 2001
Indice de dividendes composé S&P/TSX	-0,4 %	4,3 %	7,0 %	6,6 %		
Indice mixte	-2,1 %	4,3 %	6,9 %	6,7 %		
Parts de catégorie O	1,5 %	7,1 %	8,6 %	8,6 %		18 avril 2002
Indice de dividendes composé S&P/TSX	-0,4 %	4,3 %	7,0 %	6,6 %		
Indice mixte	-2,1 %	4,3 %	6,9 %	6,7 %		

\*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

**L'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield** suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure libellés en dollars américains et émis sur le marché des États-Unis et est un sous-ensemble de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield, qui comprend tous les titres portant la note BB1 à BB3, inclusivement.

**L'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield (couvert en \$ CA)** suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure libellés en dollars américains et émis sur le marché des États-Unis et est un sous-ensemble de l'indice Bank of America Merrill Lynch US High Yield, qui comprend tous les titres portant la note BB1 à BB3, inclusivement. L'indice de référence est couvert en dollars canadiens afin de le protéger contre les fluctuations des monnaies.

**L'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B Canada High Yield** suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure libellés en dollars canadiens et émis sur le marché du Canada et est un sous-ensemble de l'indice Bank of America Merrill Lynch Canada High Yield, qui comprend tous les titres portant la note BB1 à B3, inclusivement.

**L'indice des obligations de société BBB FTSE Canada** est un sous-indice de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui comprend des obligations canadiennes négociables visant à rendre compte du rendement de l'ensemble du marché canadien des obligations de qualité, qui comprend tous les titres portant la note BBB.

**L'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX** est un sous-ensemble de l'indice des fiducies de revenu S&P/TSX. Il s'agit d'un indice sectoriel englobant les fiducies de placement immobilier, qui sont classées dans le secteur des services financiers de la classification industrielle mondiale standard (GICS). La pondération relative de chaque titre de fiducie de placement immobilier se limite à 25 %.

**L'indice de dividendes composé S&P/TSX** se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis la dernière restructuration de ce dernier.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence principal est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

**Aperçu du portefeuille de placements** (au 31 août 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca). Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	26,3	Banque Royale du Canada	7,7
Biens de consommation de base	12,4	Banque Toronto-Dominion (La)	5,4
Industrie	9,7	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,9
Technologies de l'information	9,3	Microsoft Corp.	4,7
Services de communications	8,5	Element Fleet Management Corp.	3,0
Énergie	7,7	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,0
Services publics	7,4	Merck & Co. Inc.	2,9
Autres actions	6,7	Thomson Reuters Corp.	2,8
Autres obligations	5,7	Empire Co. Ltd., catégorie A	2,7
Soins de santé	5,3	Intact Corporation financière	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9	TELUS Corp.	2,6
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1	Accenture PLC, catégorie A	2,5
		fonds communs de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	2,2
		Shaw Communications Inc., catégorie B	2,2
		Enbridge Inc.	2,2
		Corporation TC Énergie	2,2
		Open Text Corp.	2,2
		Pembina Pipeline Corp.	2,1
		Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2,1
		Northland Power Inc.	2,1
		BCE Inc.	2,0
		WSP Global Inc.	1,9
		Coca-Cola Co. (The)	1,9
		Mondelez International Inc., catégorie A	1,8
		Groupe TMX Ltée	1,8

### **Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

---



**Investissements Renaissance**

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800  
Montréal (Québec)  
H3A 3S6  
1-888-888-3863

**Site Web**

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à [info@investissementsrenaissance.ca](mailto:info@investissementsrenaissance.ca) ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance<sup>MD</sup> est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.